



Bruges

Le 19 décembre 2023
2023-121
DAJCP/CP

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300759-20231219-DEC-2023-121-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Affichage : 28/12/2023

DÉCISION

VU l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2020.03.05 en date du 10 juillet 2020, reçue en Préfecture de Gironde le 10 juillet 2020, concernant les attributions du Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Plan Fonds Vert (Fondations d'accélération de la transition écologique dans les territoires) lancé par l'Etat afin de financer les travaux de réhabilitation de la Salle du Tasta,

CONSIDERANT les travaux prévus par la Ville de Bruges consistant en la rénovation de la salle du Tasta permettant une réduction des consommations énergétiques d'au moins 30%,

CONSIDERANT le besoin de financement de la Ville sur ce projet,

Le Maire **DÉCIDE**,

- **De signer et de déposer une demande de financement** au titre du dispositif du Fonds Vert pour la réhabilitation de la Salle du Tasta à hauteur de 518 117,88 € HT
- **Le plan de financement prévisionnel de ces travaux est le suivant :**

NATURE DES DEPENSES	Montant des dépenses HT	RECETTES	Montant des recettes HT
ETUDES		AIDES PUBLIQUES	
Eude thermique	2 500,00	Fonds vert	315 494,30 €
TRAVAUX		AUTOFINANCEMENT	
Lot n°01 - Démolition - Curage - VRD - Gros Œuvre	67 000,00		
Lot n°02 - Couverture - Charpente	117 639,86	Fonds propres	103 623,58 €
Lot n°03 - Menuiseries extérieures - Serrurerie	62 615,05	DSIL 2021	99 000,00 €
Lot n°04 - Plâtrerie - Menuiseries intérieures - Peinture	128 802,59		
Lot n°05 - Electricité	27 900,00		
Lot n°06 - Chauffage - Ventilation - Plomberie - Sanitaires	63 366,88		
Lot n°07 - Revêtement de sols	19 793,50		
Lot n°08 - Façades	31 000,00		



Bruges

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300759-20231219-DEC-2023-121-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Affichage : 28/12/2023

TOTAL € HT	518 117,88 €	TOTAL	518 117,88 €
TOTAL € TTC	624 241,46 €	TOTAL	621 741,46 €

Fait et décidé les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie conforme au registre des décisions.



Le Maire

Digitale TERRAZA